

RAPPORT TRIMESTRIEL

2014

Troisième trimestre terminé
le 27 septembre 2014

NEWLOOK
lunetterie eyewear



Pour le trimestre terminé le 27 septembre 2014

À nos actionnaires

New Look a annoncé un chiffre d'affaires de 32,5 millions \$ et un BAIIA ajusté⁽¹⁾ de 6,2 millions \$ pour le troisième trimestre terminé le 27 septembre 2014. Ces montants représentent respectivement une augmentation de 54 % et 96 % par rapport à l'année dernière. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'ajout des 65 magasins de Vogue Optical en décembre dernier. Les commandes de vente des magasins comparables⁽²⁾ dans le trimestre ont augmenté de 3,7 % par rapport à l'année dernière.

Le bénéfice net attribué aux actionnaires de 1,65 million \$ pour le trimestre a augmenté de 48,5 % par rapport à l'année dernière, incluant une provision de 0,81 million \$ pour les frais connexes d'acquisition. Cette augmentation est en phase avec celle du BAIIA à la suite à l'acquisition de Vogue Optical tout en reflétant des charges additionnelles au titre de l'amortissement et des frais financiers, et des frais connexes d'acquisition liés à Greiche & Scaff. Malgré ces charges supplémentaires et l'émission d'actions, principalement à la suite du financement de l'acquisition de Vogue Optical, le bénéfice net par action⁽³⁾ s'est élevé à 0,13 \$ par rapport à 0,10 \$ l'année dernière. Le bénéfice net par action ajusté pour éliminer l'impact des frais connexes d'acquisition s'est élevé à 0,17 \$ par rapport à 0,11 \$ l'année dernière.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant les variations du fonds de roulement) ont atteint 5,3 millions \$, soit 0,41 \$ par action⁽³⁾ au troisième trimestre de 2014 par rapport à 3,0 millions \$, soit 0,28 \$ l'année dernière.

Résultats de la période cumulative

Le chiffre d'affaires et le BAIIA ajusté ont atteint un record de 99,4 millions \$ et 19,5 millions \$ respectivement, ce qui représente des augmentations de 52 % et 72 % par rapport à l'année dernière. Le bénéfice net attribué aux actionnaires de 5,75 millions \$, a augmenté de 12,1 % par rapport à l'année dernière, incluant une provision de 1,31 million \$ pour les frais connexes d'acquisition. Le bénéfice net par action était de 0,44 \$ par rapport à 0,49 \$ l'année dernière, ce qui reflète des charges additionnelles au titre de l'amortissement et des frais financiers, des frais connexes d'acquisition liés à Greiche & Scaff, de même que l'émission d'actions en 2013 et 2014. Le bénéfice net par action⁽³⁾ ajusté pour éliminer l'impact des frais connexes d'acquisition s'est élevé à 0,51 \$ par rapport à 0,50 \$ l'année dernière. Les commandes de vente des magasins comparables⁽²⁾ de la période cumulative ont augmenté de 0,4 % par rapport à l'année dernière.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant les variations du fonds de roulement) ont augmenté de façon significative, passant de 11,0 millions \$ l'an dernier \$, soit 1,05 \$ par action, à 17,8 millions \$ cette année, soit 1,36 \$ par action.

Les détails sur la performance financière et de l'exploitation de New Look sont présentés dans les états financiers et le rapport de gestion ci-joints.

Événements postérieurs à la date du bilan

Le 14 octobre 2014, New Look a annoncé qu'elle avait fait l'acquisition d'actifs liés à l'entreprise d'optique opérant sous la bannière Greiche & Scaff pour un prix d'achat de 17,75 millions \$ payé en trésorerie en plus de passifs pris en charge, le tout sujet à des ajustements habituels. Fondée en 1976, Greiche & Scaff est devenue au fil des ans une entreprise bien établie et reconnue comme détaillant dans le marché de l'optique au Québec. Les actifs et l'entreprise acquis par New Look comprennent 49 magasins au Québec, dont 42 se situent dans la grande région de Montréal, ainsi qu'un laboratoire de fabrication de lentilles situé à Montréal. Le chiffre d'affaires des douze derniers mois terminés en mars 2014 s'est élevé à environ 31 millions \$. Le financement de l'acquisition a été conclu en octobre avec une augmentation de 10 millions \$ de ses facilités de crédit de premier rang pour atteindre 53 millions \$ ainsi qu'un placement privé de 500 000 reçus de souscription de 20 \$ chacun, lesquels sont échangeables contre le même nombre d'actions ordinaires de catégorie A.

Dividende trimestriel

Le 5 novembre 2014, considérant les flux de trésorerie élevés provenant de l'exploitation pour le trimestre, le conseil d'administration de New Look a approuvé le versement de dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payables le 31 décembre 2014 aux actionnaires inscrits au 22 décembre 2014. New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New look, ont régulièrement payé un dividende ou une distribution depuis mai 2005.

Les actionnaires résidant au Canada peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de New Look sans paiement de commission ni frais de service ou de courtage par le biais du régime de réinvestissement de dividendes implanté en 2014. Jusqu'à nouvel avis, il s'agit de nouvelles actions émises à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende. Tout actionnaire voulant se prévaloir de cette opportunité n'a qu'à en faire la demande à son courtier. Au 30 septembre 2014, les actionnaires détenant 1,7 millions d'actions ont participé à ce régime.

Pour le trimestre terminé le 27 septembre 2014

Progression de notre plan de développement

L'intégration de Vogue a progressé comme prévu avec le partage des meilleurs pratiques et la mise à profit du pouvoir d'achat combiné des deux entreprises. Notre plan d'expansion stratégique a fait de considérables progrès au cours du trimestre par l'acquisition subséquente de Greiche & Scaff. Ceci consolidera notre position de leader dans le marché de l'optique au Québec. Cette acquisition fera de l'ensemble des activités New Look le deuxième plus grand détaillant intégré de l'optique au Canada et le huitième en Amérique du Nord, avec un chiffre d'affaires annuel estimatif de 160 millions \$.

Nous poursuivons notre stratégie d'accroissement de notre part de marché par l'augmentation de l'achalandage dans nos magasins, le développement de notre équipe d'optométristes et d'opticiens, l'ouverture de nouveaux magasins, la rénovation de magasins existants et en profitant des opportunités d'acquisitions. L'expansion du réseau de magasins par croissance interne ou acquisitions est une priorité constante. De plus, la société surveille étroitement les développements stratégiques dans l'industrie canadienne de l'optique.

Martial Gagné, FCPA, FCMA

Président
Lunetterie New Look Inc.

Antoine Amiel

Vice-président du conseil
Lunetterie New Look Inc.

- 1) Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux rubriques « BAIIA ajusté » et « Bénéfice net et bénéfice net ajusté » du rapport de gestion pour la conciliation du bénéfice net à ces mesures. New Look croit que le BAIIA ajusté est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation et que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile entendu que les frais connexes d'acquisition ont varié de manière importante par rapport à l'année dernière. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.*
- 2) Les magasins comparables sont ceux ouverts par New Look et Vogue Optical avant 2013. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lors de la livraison des biens aux clients. Toutefois, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de vente, qu'elles soient livrées ou non.*
- 3) Les montants par action sont calculés sur une base diluée.*

Rapport de gestion 2014

Troisième trimestre terminé
le 27 septembre 2014

NEWLOOK
lunetterie eyewear



Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

FAITS SAILLANTS

Les faits saillants du troisième trimestre et de la période de 39 semaines terminés le 27 septembre 2014 comparés à ceux des périodes correspondantes de 2013 sont les suivants :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
Chiffre d'affaires	32 504 \$	21 110 \$	99 436 \$	65 375 \$
Écart	54%		52%	
BAlIA ajusté ^(a)	6 213 \$	3 169 \$	19 529 \$	11 352 \$
Écart	96%		72%	
% du chiffre d'affaires	19,1%	14,7%	19,6%	17,1%
Par action (dilué)	0,47 \$	0,30 \$	1,49 \$	1,08 \$
Bénéfice net attribué aux actionnaires	1 650 \$	1 111 \$	5 751 \$	5 128 \$
Écart	48,5%		12,1%	
Bénéfice net par action				
De base	0,13 \$	0,11 \$	0,45 \$	0,49 \$
Dilué	0,13 \$	0,10 \$	0,44 \$	0,49 \$
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires ^(a)	2 245 \$	1 162 \$	6 712 \$	5 244 \$
Écart	6,9%		6,8%	
Par action (dilué)	0,17 \$	0,11 \$	0,51 \$	0,50 \$
Liquidités provenant de l'exploitation avant les variations nettes du fonds de roulement	5 321 \$	3 008 \$	17 782 \$	11 012 \$
Par action (diluées)	0,41 \$	0,28 \$	1,36 \$	1,05 \$
Dépenses en immobilisations ^(b)	811 \$	1 594 \$	3 387 \$	11 670 \$
Augmentation (diminution) de la dette nette pour la période ^(c)	(2 298 \$)	797 \$	(7 773 \$)	3 944 \$
Dividende par action ordinaire de catégorie A ^(d)	0,15 \$	0,15 \$	0,45 \$	0,45 \$
Total des dividendes ^(d)	1 912 \$	1 569 \$	5 742 \$	4 690 \$
Nombre de magasins ^(e)			141	76
Écart des commandes de vente des magasins comparables ^(f)	3,7%		0,4%	
Frais connexes d'acquisition d'entreprises	814	70	1 314	159

a) Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se reporter aux rubriques *BAIIA ajusté* et *Bénéfice net et bénéfice net ajusté* ci-dessous pour les définitions et conciliations au bénéfice net.

b) Les dépenses en immobilisations incluent des montants financés par prise à charge de dettes, soldes de prix d'achat, ou actions. Se référer à la rubrique *Situation de la trésorerie* pour une conciliation des investissements dans les actifs à long terme et leur financement.

c) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion à court terme, l'emprunt bancaire à court terme et les dividendes à verser, en sus de la trésorerie.

d) Les montants de dividendes mentionnés ci-dessus réfèrent aux montants déclarés dans les périodes. Le total des dividendes inclut des montants à verser aux porteurs de parts ne donnant pas le contrôle.

e) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois s'explique principalement par l'acquisition de Vogue Optical et de ses 65 magasins.

f) Se référer à la rubrique *Résultats d'exploitation / Chiffre d'affaires* pour les commentaires sur la façon dont la direction mesure la performance des magasins comparables.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

CONTEXTE

Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de Lunetterie New Look inc. (« New Look »), de ses filiales et des entités sur lesquelles New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de façon à en influencer le rendement sans en détenir d'actions (New Look, ses filiales et ces entités sont ensemble identifiées comme la « société »). La principale filiale de New Look est Vogue Optical Group inc. (« Vogue »).

Le présent rapport de gestion contient, au besoin, des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de ses dirigeants. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période terminée le 27 septembre 2014 et des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013.

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans ce rapport est exprimée en milliers de dollars canadiens et est établie selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Des renseignements additionnels sur New Look sont disponibles sur le site Web www.newlook.ca. Les documents d'information continue de New Look, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les formulaires de procuration, les circulaires d'information, la déclaration d'acquisition d'entreprise concernant l'acquisition des actifs et activités de Vogue Optical inc. et les divers communiqués de presse émis par New Look sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site Web sedar.com.

VUE D'ENSEMBLE DU TROISIÈME TRIMESTRE

Le tableau des *Faits saillants* montre une augmentation importante du chiffre d'affaires (54 %), du BAIIA ajusté (96 %), du bénéfice net attribué aux actionnaires (48,5 %) ainsi que du flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (de 0,28 \$ à 0,41 \$ par action) pour le troisième trimestre de 2014 par rapport au troisième trimestre de 2013. Ces importantes variations reflètent l'acquisition de l'entreprise Vogue Optical inc. en décembre dernier. Sur une base diluée, le bénéfice net par action a augmenté de 0,03 \$ par rapport à l'année dernière malgré l'augmentation importante des frais connexes à l'acquisition d'entreprises et l'émission d'actions en décembre dernier pour financer l'acquisition de Vogue. Le bénéfice net ajusté par action, lequel élimine l'impact des frais connexes à l'acquisition d'entreprises, a augmenté pour passer de 0,11 \$ à 0,17 \$. Les faits saillants du troisième trimestre incluent les points suivants :

- Le 5 août 2014, New Look a conclu une entente pour l'acquisition de certains actifs et de certaines activités d'optique faisant partie d'Optique Directe inc., opérant au Québec sous la bannière Greiche & Scaff et incluant 49 magasins détenus en propre et un laboratoire intégré de fabrication de lentilles situé à Montréal. L'acquisition, finalisée le 14 octobre 2014, fait de New Look le deuxième plus grand détaillant intégré en optique au Canada et le huitième en Amérique du Nord.

- L'acquisition a été financée par un emprunt auprès du syndicat bancaire desservant déjà New Look ainsi qu'un placement privé de reçus de souscription par l'intermédiaire de preneurs fermes pour l'acquisition de 500 000 actions au prix de 20,00 \$ chacune. Ces reçus ont été échangés contre des actions de New Look à la clôture de l'acquisition le 14 octobre 2014.
- L'examen des possibilités de réalisation d'efficacité avec l'acquisition de Vogue en décembre dernier s'étend maintenant aux actifs et activités de Greiche & Scaff.
- Un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A a été déclaré.
- Les actions émises au cours du trimestre, dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes entré en vigueur en juin 2014, représentaient 320 000 \$.

La société poursuit ses efforts pour rechercher des opportunités d'expansion au Québec, dans les Provinces Maritimes, dans l'est de l'Ontario et le reste du Canada.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

New Look est un chef de file dans l'est du Canada dans les produits et services d'optique. Au 27 septembre 2014, la société comptait deux bannières principales : New Look et Vogue Optical. L'ensemble du réseau est composé de 141 magasins presque exclusivement détenus par la société. Les magasins sont principalement situés au Québec et dans les Provinces Maritimes : Québec (68), Nouveau-Brunswick (21), Nouvelle-Écosse (21), Terre-Neuve et Labrador (15), Île-du-Prince-Édouard (5), Ontario (8), Saskatchewan (2) et la Colombie Britannique (1). La société exploite un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques et un centre de distribution à Ville Saint-Laurent, Québec, ainsi qu'un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'acquisition des actifs et activités de Greiche & Scaff, faite après la fin du trimestre, ajoutera 49 magasins au Québec ainsi qu'un laboratoire de fabrication de lentilles à Montréal. Ce dernier est présentement en phase d'intégration dans les locaux de New Look à Ville Saint-Laurent.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés résumés de New Look pour l'exercice terminé le 27 septembre 2014 ont été approuvés par le conseil d'administration le 5 novembre 2014 sur la recommandation du comité d'audit.

MÉTHODES COMPTABLES

Pour la période terminée le 27 septembre 2014, les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société sont conformes aux politiques et méthodes de calcul décrites dans les états financiers consolidés et audités de 2013.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Exposé-sondage sur les baux

En mai 2013, l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et le *Financial Accounting Standards Board* (les conseils) ont émis un exposé-sondage révisé sur les baux. Le principal objectif de cet exposé-sondage est de présenter les baux au bilan : les locataires comptabiliseraient ainsi un droit d'utilisation en tant qu'actif et un passif de location. Les conseils ont reçu beaucoup de commentaires sur leur proposition et entendu un large éventail de points de vue. Au cours de la première moitié de 2014, les conseils ont délibéré à nouveau pour en venir à des décisions provisoires concernant plusieurs points du projet. Dans la deuxième moitié de 2014, les conseils continueront de délibérer conjointement et décideront de la date d'entrée en vigueur des nouvelles normes pour les baux.

La direction suit de près le développement de ce projet car son application éventuelle aurait un impact important sur les états financiers de la société. Bien qu'il prévoie émettre des nouvelles normes sur les baux en 2015, l'IASB n'a pas encore proposé de date d'entrée en vigueur.

AJUSTEMENT RÉTROSPECTIF DE CHIFFRES DE 2013

La répartition du prix d'achat des actifs nets de Vogue Optical inc., acquis en décembre 2013, décrite dans les états financiers consolidés de 2013, était et demeure sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles. L'application de clauses comprises dans la convention d'achat, notamment une clause d'ajustement de prix, a engendré une nouvelle répartition du prix d'achat au premier trimestre de 2014. L'information financière de 2013 a été révisée, entendu que les normes comptables (IFRS 3) requièrent l'application rétrospective d'un prix d'achat révisé survenant au cours d'une période d'évaluation, c'est-à-dire à l'intérieur d'un an suivant la date d'acquisition. En conséquence, le bénéfice net de 2013 a diminué de 209 000 \$ et le bénéfice net par action de 0,02 \$. Plus d'information est disponible à la note 7 des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2014.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2014 a augmenté de 54 % par rapport à celui du troisième trimestre de l'année dernière. Cette augmentation est attribuable à l'ouverture d'un magasin en 2014 et l'ajout de 65 magasins en décembre dernier à la suite de l'acquisition des actifs et des activités de Vogue Optical inc.

La période cumulative de 39 semaines terminée le 27 septembre 2014 a aussi bénéficié de l'ajout de 71 magasins depuis le début de 2013, la résultante étant un chiffre d'affaires de 99,4 millions \$, en hausse de 52 % par rapport à la période correspondante de 2013.

Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de ventes. En conséquence, à compter de l'exercice financier de 2014, la direction présente la variation de la performance des magasins comparables en se basant sur les commandes de ventes. Ces dernières ont augmenté de 3,7 % au troisième trimestre et de 0,4 % pour la période

cumulative terminée le 27 septembre 2014 par rapport à l'année dernière. Les magasins comparables sont ceux ouverts avant 2013, incluant ceux de Vogue.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 27 septembre 2014 peuvent être comparés à ceux des périodes correspondantes de 2013 de la façon suivante :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	32 504	21 110	99 436	65 375
Matériaux utilisés, nets des variations des stocks	6 835	4 811	20 940	14 431
<i>% du chiffre d'affaires</i>	21,0%	22,8%	21,1%	22,1%
Rémunération du personnel				
Salaires et charges sociales	10 794	6 484	32 855	19 890
<i>% du chiffre d'affaires</i>	33,2%	30,7%	33,0%	30,4%
Rémunération à base d'actions	68	34	357	140
Autres frais d'exploitation	9 443	6 743	27 441	19 837
<i>% du chiffre d'affaires</i>	29,1%	31,9%	27,6%	30,3%
Total des frais d'exploitation	27 140	18 072	81 593	54 298
<i>% du chiffre d'affaires</i>	83,5%	85,6%	82,1%	83,1%
Dépréciation des stocks incluse dans le coût des matériaux utilisés	33	30	98	90
Frais connexes d'acquisitions inclus dans les autres frais d'exploitation	814	70	1 314	159

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de production. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. La diminution de la valeur du dollar canadien depuis le début de 2013 par rapport au dollar américain et l'euro, devises utilisées en partie pour les achats de la société, a eu un impact négatif sur le coût des matériaux. Malgré cela, le coût des matériaux utilisés, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, a diminué de 1,8 % pour le trimestre et de 1,0 % pour la période cumulative, par rapport aux périodes correspondantes de l'année dernière. La direction attribue une bonne partie de cette amélioration aux programmes mis en place afin de bénéficier du pouvoir d'achat de la société, lequel a augmenté avec l'acquisition de Vogue en 2013.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

La rémunération du personnel inclut les salaires, les bonifications, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La plus grande partie de la rémunération concerne les employés des magasins, y compris les opticiens. D'autres employés sont affectés au laboratoire, au centre de distribution et au siège social. Le pourcentage de la rémunération du personnel par rapport au chiffre d'affaires a augmenté au troisième trimestre et au cours de la période cumulative de 2014 par rapport à l'année dernière en raison de la consolidation du réseau de Vogue, lequel est composé de magasins plus petits ayant un ratio plus élevé de dépenses en rémunération par rapport au chiffre d'affaires.

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, du laboratoire, du centre de distribution et du siège social, les frais généraux et de ventes des magasins de même que les dépenses de marketing et d'administration générale. Ces dernières comprennent des frais connexes aux acquisitions d'entreprises beaucoup plus élevés au troisième trimestre de 2014 (814 000 \$) qu'en 2013 (70 000 \$), principalement en raison de l'acquisition de Greiche & Scaff. Malgré cela, le ratio des autres frais d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires a diminué en 2014 (au troisième trimestre et dans la période cumulative) par rapport à l'année dernière, reflétant ainsi les coûts d'exploitation inférieurs

des magasins de Vogue, lesquels sont maintenant consolidés dans les frais d'exploitation de la société, ainsi que d'autres synergies d'opération.

La charge de rémunération à base d'actions a augmenté au troisième trimestre et la période cumulative par rapport à l'an dernier, du fait que la valeur des nouvelles options attribuées augmente au fil des années.

L'analyse des charges d'amortissement est présentée séparément.

BAIIA ajusté

New Look définit le BAIIA et le BAIIA ajusté selon le tableau ci-dessous. Il faut noter que ces mesures de performance ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS et ne peuvent être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que le BAIIA ajusté est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS. Le bénéfice net, le BAIIA et le BAIIA ajusté sont conciliés comme suit :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	1 665	1 127	5 806	5 163
Amortissement	2 164	1 326	6 475	3 540
Frais financiers, nets des revenus d'intérêt	901	121	3 073	304
Impôts	634	464	2 489	2 070
BAIIA	5 364	3 038	17 843	11 077
Rémunération à base d'actions	68	34	357	140
Perte (gain) sur la variation de la valeur des contrats de change	(33)	27	15	(24)
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises	814	70	1 314	159
BAIIA ajusté	6 213	3 169	19 529	11 352
Écart en \$	3 044		8 177	
Écart en %	96%		72%	
% du chiffre d'affaires	19,1%	14,7%	19,6%	17,1%
Par action (dilué) ^(a)	0,47	0,30	1,49	1,08

a) Le BAIIA ajusté est réparti aux actionnaires de New Look et aux porteurs des participations sans contrôle aux fins du calcul du montant par action.

Le BAIIA ajusté a significativement augmenté de 3,0 millions \$, soit 96 %, au troisième trimestre de 2014 par rapport celui de l'année dernière. Il représentait aussi 19,1 % du chiffre d'affaires par rapport à 14,7 % l'an dernier. Ceci reflète la croissance des revenus et des économies d'échelle générés pendant la période.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Amortissement

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles, net de l'amortissement de crédits d'impôt à l'investissement	1 462	929	4 325	2 693
Amortissement des actifs incorporels	702	397	2 150	847
	2 164	1 326	6 475	3 540

L'augmentation des amortissements par rapport à l'année dernière, au troisième trimestre et dans la période cumulative, reflète l'ajout d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels en lien avec les acquisitions d'entreprises, les ouvertures de magasins, l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution à Ville Saint-Laurent, l'ajout d'équipement pour le laboratoire, la rénovation de magasins et l'ajout d'équipement optique dans les magasins, le tout réalisé en 2013 et 2014.

Frais financiers

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers et des revenus d'intérêts pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 27 septembre 2014 par rapport aux périodes correspondantes de 2013 :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	878	98	2 475	266
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres intérêts	27	15	148	
Amortissement des coûts différés liés à l'émission de la dette	92		287	15
Variation de la valeur juste du swap d'intérêts	(34)		228	
Autres frais financiers (ajustements)	(47)	21	(11)	51
Revenus d'intérêts	(15)	(13)	(54)	(28)
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	901	121	3 073	304

Les frais d'intérêts sur la dette à long terme ont augmenté en 2014 par rapport à 2013 avec la hausse du niveau de la dette, principalement en raison de l'acquisition de Vogue. Les coûts engagés en 2013 relativement

à l'émission de la dette ont été différés et sont amortis sur la durée de la dette.

La nouvelle structure du capital a eu un impact sur le coût moyen de financement, lequel était de 6,29 % au 27 septembre 2014, en tenant compte des règlements ponctuels en vertu des contrats de swap d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission différés par rapport à 3,29 % l'année dernière. Au 27 septembre 2014, la dette à long terme est composée d'un emprunt de 42,75 millions \$ sur un crédit à terme pour acquisitions et d'un emprunt de 15 millions \$ auprès d'une société de capital de développement.

Afin de limiter l'effet d'une augmentation des taux d'intérêts, la direction a conclu une entente de swap de façon à échanger le taux variable contre un taux fixe sur 50 % du solde de la dette sur le crédit à terme pour acquisitions. La variation de la juste valeur de ce swap représente un gain de 34 000 \$ pour le troisième trimestre de 2014 et une dépense de 228 000 \$ pour la période cumulative de 2014. Au 27 septembre 2014, environ 90 % du coût de financement de la dette à long terme était fixe pour les quatre prochaines années.

Gains et pertes de change

Les gains et pertes de change sont dus à la fluctuation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien sur les actifs et passifs libellés en ces devises ainsi que les variations de valeur des contrats de change. Les principales composantes de ces actifs et passifs au 27 septembre 2014 étaient les suivantes :

	CAD
Trésorerie en USD	37
Comptes fournisseurs en USD	717
Comptes fournisseurs en EUR	33
Contrats de change en USD (actifs)	20

Les gains nets liés à l'utilisation de devises et de contrats de change, incluant les variations de valeur de ces contrats, était respectivement de 10 000 \$ et 48 000 \$ pour le troisième trimestre et la période cumulative terminés le 27 septembre 2014 respectivement.

La direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change approximativement 50 % des achats en dollars américains prévus pour les douze prochains mois. Au 27 septembre 2014, des contrats de change pour l'achat de 1 400 000 \$ US à un taux moyen de 1,1058 CAD étaient en cours, alors que le cours au comptant était à 1,115 CAD. Comme la comptabilité de couverture n'est pas utilisée, les changements de juste valeur des contrats de change sont comptabilisés dans les résultats.

Impôts

Sur une base cumulative, la charge d'impôts représentait un taux de 30,0 % (28,7 % pour toute l'année 2013) du bénéfice avant impôts alors que le taux statutaire d'imposition fédéral et provincial combiné est d'environ 27,5 % (26,9 % en 2013). La différence de taux découle de dépenses non déductibles et des ajustements concernant des années antérieures. La charge d'impôts pour 2014 est principalement composée d'impôts différés, ce qui reflète l'utilisation de pertes fiscales et de crédits d'impôt reportés.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Tel que mentionné à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés du troisième trimestre terminé le 27 septembre 2014, New Look a reçu en avril 2014 une lettre des autorités fiscales annonçant leur intention de contester certains attributs fiscaux provenant de la conversion de New Look en société par actions en mars 2010. New Look est confiante dans la justesse de la position prise dans ses déclarations de revenus dans ce dossier. En octobre 2014, New Look a fourni ses observations par écrit aux autorités fiscales sur sa position qu'elle défendra fermement au cours du processus administratif et, au besoin, devant les tribunaux. L'aboutissement de cette affaire pourrait prendre plusieurs années et, entre-temps, on s'attend à ce qu'il n'y aura pas d'incidence sur les opérations de la société et ses plans actuels de développement.

Bénéfice net et bénéfice net ajusté

Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté du troisième trimestre et de la période cumulative terminés le 27 septembre 2014 et ceux des périodes correspondantes de 2013 se comparent comme suit :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1 650	1 111	5 751	5 128
Écart en \$	539		623	
Écart en %	48,5%		12,1%	
% de revenu	5,1%	5,3%	5,8%	7,8%
Montant par action				
De base	0,13	0,11	0,45	0,49
Dilué	0,13	0,10	0,44	0,49
Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)	13 108 213	10 585 023	13 046 993	10 523 426
Écart	24%		24%	

Le bénéfice net attribué aux actionnaires a augmenté de 48,5 % au troisième trimestre par rapport à l'année dernière. Ceci reflète l'augmentation du BAIIA suite à l'acquisition de Vogue de même que les charges supplémentaires d'amortissement et de frais financiers, et les frais nets connexes aux acquisitions de 814 000 \$ comptabilisés au troisième trimestre de 2014.

La direction croit que l'ajustement suivant au bénéfice net fournit de l'information utile car le montant des frais connexes d'acquisition a grandement varié par rapport aux années précédentes :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	1 665	1 127	5 806	5 163
Frais connexes aux acquisitions	814	70	1 314	159
Impôts liés	(219)	(19)	(353)	(43)
Bénéfice net ajusté	2 260	1 178	6 767	5 279
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires	2 245	1 162	6 712	5 244
Écart en \$	1 083		1 468	
Écart en %	93%		28%	
% du chiffre d'affaires	6,9%	5,5%	6,8%	8,0%
Montant par action				
Dilué	0,17	0,11	0,51	0,50

Le bénéfice net ajusté pour éliminer l'impact des frais connexes d'acquisition a augmenté de 93 % et 28 % respectivement pour le trimestre et la période cumulative par rapport aux périodes correspondantes de l'année dernière. Les montants par action ont aussi augmenté dans les périodes comparées.

Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure financière normalisée selon les IFRS et, par conséquent, ne peut être comparé à des mesures similaires employées par d'autres entreprises.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels non audités pour chacun des huit derniers trimestres.

	Septembre		Juin		Mars		Décembre		4 trimestres	
	2014 13 sem. \$	2013 13 sem. \$	2014 13 sem. \$	2013 13 sem. \$	2014 ^(a) 13 sem. \$	2013 13 sem. \$	2013 ^(b) 13 sem. \$	2012 13 sem. \$	2014 52 sem. \$	2013 52 sem. \$
Chiffre d'affaires	32 504	21 110	35 122	23 967	31 810	20 298	25 596	20 888	125 032	86 263
<i>% du chiffre d'affaires des quatre trimestres</i>	26,0%	24,5%	28,1%	27,8%	25,4%	23,5%	20,5%	24,2%	100%	100%
BAlIA ajusté ^(c)	6 213	3 169	8 282	5 148	5 034	3 084	4 428	4 959	23 957	16 360
<i>% du chiffre d'affaires</i>	19,1%	14,7%	23,6%	21,5%	15,8%	15,2%	17,3%	23,7%	19,2%	19,0%
Par action (dilué) ^(d)	0,47	0,30	0,63	0,49	0,39	0,29	0,39	0,46	1,90	1,56
Bénéfice net attribué aux actionnaires	1 650	1 111	3 098	2 709	1 003	1 308	1 112	2 160	6 863	7 288
Par action (de base) ^(d)	0,13	0,11	0,24	0,26	0,08	0,13	0,10	0,21	0,55	0,70
Par action (dilué) ^(d)	0,13	0,10	0,24	0,26	0,08	0,12	0,10	0,21	0,55	0,69
Frais connexes aux acquisitions	814	70	500	89			911		2 225	159
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires ^(e)	2 245	1 162	3 463	2 774	1 003	1 308	1 693	2 160	8 404	7 404
Par action (dilué) ^(d)	0,17	0,11	0,27	0,26	0,08	0,13	0,15	0,20	0,66	0,70
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation nette du fonds de roulement	5 321	3 008	7 633	5 014	4 828	2 990	3 800	4 603	21 582	15 615
Par action (diluées) ^(d)	0,41	0,28	0,59	0,48	0,28	0,28	0,33	0,44	1,71	1,49
Dividende par action	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,60	0,60

a) Le trimestre terminé en mars 2014 était le premier trimestre complet consolidant l'exploitation de Vogue.

b) Les données financières du trimestre terminé en décembre 2013 ont été révisées afin de refléter l'ajustement rétrospectif de la répartition révisée du prix d'achat des actifs acquis de Vogue Optical inc. en décembre 2013.

c) Se référer à la rubrique *BAlIA ajusté* pour la définition qui a été appliquée rétrospectivement à tous les trimestres contenus dans le tableau.

d) Les montants par action pour une période de quatre trimestres peuvent ne pas correspondre au total des montants par action trimestriels entendu qu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

e) Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net dont le montant est ajusté pour éliminer l'impact des frais connexes d'acquisitions, net d'impôts.

Le chiffre d'affaires et le BAlIA ajusté ont augmenté dans la période de quatre trimestres se terminant le 27 septembre 2014 par rapport à la période de quatre trimestres précédente, reflétant ainsi l'impact des acquisitions d'entreprises faites en 2013, en l'occurrence Vogue. Le bénéfice net et le bénéfice net par action n'ont pas suivi la même tendance compte tenu des frais connexes aux acquisitions, des amortissements et des frais financiers, lesquels étaient beaucoup plus significatifs dans la dernière période mobile de quatre trimestres que dans la précédente. Le bénéfice net ajusté pour éliminer l'impact des frais connexes aux acquisitions a augmenté dans la période mobile de quatre trimestres terminée en 2014 par rapport à celle terminée en 2013. L'écart dans le bénéfice net ajusté par action reflète l'émission d'actions au cours de la dernière période de quatre trimestres.

Malgré les frais connexes aux acquisitions, lesquels totalisaient 2,2 millions \$ pour la dernière période de douze mois, les flux de trésorerie avant les variations nettes du fond de roulement ont augmenté, passant de 1,49 \$ par action à 1,71 \$ (sur une base diluée).

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

Le tableau suivant montre les principaux éléments du flux de trésorerie pour les troisièmes trimestres et les périodes cumulatives terminés le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013 :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation	5 321	3 008	17 782	11 012
<i>Par action (dilué)</i>	0,41	0,28	1,36	1,05
Variation nette du fonds de roulement	(101)	(593)	708	469
Entrées de liquidités provenant de l'exploitation	5 220	2 415	18 490	11 481
Activités d'investissement				
Comptant versé lors de l'acquisition d'entreprises				(5 300)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(793)	(1 390)	(3 166)	(3 340)
Versements sur des soldes de prix d'achat	(166)		(423)	(392)
Acquisition d'autres actifs incorporels	(18)	(119)	(183)	(583)
Encaissement d'un prêt (prêt)	20		30	(800)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(957)	(1 509)	(3 742)	(10 415)
Activités de financement				
Variation des emprunts bancaires	(225)	580	(3 649)	580
Variation des avances et acceptations bancaires en vertu d'un crédit rota		(1 000)		3 000
Remboursement d'emprunts à long terme	(1 143)	(49)	(2 268)	(180)
Émission d'actions à la suite d'exercice d'options	371		657	28
Dividendes réinvestis en actions	320		320	
Dividendes versés		(1 569)	(3 830)	(4 690)
Incitatifs à la location	40		184	
Encaissement de prêts pour l'achat d'action			120	
Intérêts et frais financiers payés	(850)	(123)	(2 580)	(309)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 487)	(2 161)	(11 046)	(1 571)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2 776	(1 255)	3 702	(505)
Trésorerie au début	1 269	2 284	343	1 534
Trésorerie à la fin	4 045	1 029	4 045	1 029

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les liquidités provenant de l'exploitation, avant les variations nettes du fonds de roulement, ont augmenté substantiellement de 2,3 millions \$ au troisième trimestre de 2014 et de 6,8 millions \$ pour la période cumulative par rapport à l'année dernière, reflétant ainsi des entrées de liquidités supplémentaires provenant de l'ajout des magasins de Vogue et d'autres ajouts de magasins en 2013 et 2014. Sur une base diluée, ces entrées de liquidités représentent 0,41 \$ par action au troisième trimestre, comparativement à 0,28 \$ l'année dernière. Elles représentent 1,36 \$ pour la période cumulative par rapport à 1,05 \$ l'an dernier.

Des liquidités ont aussi été générées (ou utilisées) par les variations suivantes des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Diminution (augmentation) des débiteurs	(167)	(236)	425	(385)
Diminution (augmentation) des crédits d'impôt à recevoir				158
Diminution (augmentation) des stocks	(893)	(353)	(1 183)	(954)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(179)	54	(150)	(157)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs, frais courus et provisions	1 138	(58)	1 616	1 807
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(101)	(593)	708	469

Pour le trimestre et la période cumulative, l'augmentation des stocks par rapport à l'année dernière reflète l'amélioration de l'offre de produits auprès des clients. L'augmentation des comptes fournisseurs, frais courus et provisions est principalement attribuable aux frais connexes d'acquisition. Les autres variations des éléments hors caisse du fonds de roulement reflètent des variations normales d'un trimestre à l'autre.

Activités d'investissement

Les investissements faits au cours du troisième trimestre de 2014 concernent principalement la rénovation de magasins ainsi que le renouvellement continu d'équipement. Les chiffres cumulatifs incluent aussi des coûts liés à l'ouverture d'un magasin à Chambly, Québec, ainsi que l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution à Ville Saint-Laurent.

Le remboursement de soldes de prix d'achat concerne des acquisitions d'entreprises faites au cours des années antérieures.

Le tableau suivant concilie les investissements dans les actifs à long terme et leur financement :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Actifs ajoutés par regroupements d'entreprises		85		6 947
Achat d'immobilisations corporelles	793	1 390	3 166	3 340
Achat d'actifs incorporels	18	119	221	583
Prêt				800
Total des dépenses en immobilisations	811	1 594	3 387	11 670
Soldes de prix d'achat			38	408
Passifs d'impôts différés		85		480
Paiement en actions de New Look				300
Part ne donnant pas le contrôle d'une filiale acquise				459
Paiement en espèces	811	1 509	3 349	10 023
Total du financement des dépenses en immobilisations	811	1 594	3 387	11 670

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Activités de financement

Les investissements au troisième trimestre de 2014 ont été financés par les activités d'exploitation. Celles-ci et la trésorerie disponible au début du trimestre ont permis à New Look de rembourser 1,4 million \$ sur ses facilités de crédit, y compris un remboursement prévu de 1 125 000 \$ sur le « crédit à terme pour acquisitions ». Sur une base cumulative, les remboursements des facilités de crédit représentent 5 899 000 \$.

Les actions émises suite à l'exercice d'options par des hauts dirigeants et autres employés ont produit 371 000 \$ en espèces.

Le 19 août 2014, New Look a émis 500 000 reçus de souscription au prix de 20 \$ chacun par l'intermédiaire de preneurs fermes dans le cadre d'un placement privé. Sujet à certaines conditions, chaque reçu donnait le droit au porteur de recevoir une action ordinaire de catégorie A de New Look. Le 14 octobre 2014, le produit de 10 millions \$ en sus de la rémunération des preneurs fermes a été remis à New Look et les reçus de souscription ont été échangés contre 500 000 actions ordinaires de catégorie A. Les frais liés à l'augmentation des capitaux propres sont estimés à 877 000 \$. Sauf pour un montant de 113 000 \$ payé au troisième trimestre, les transactions liées à l'émission de reçus de souscription et leur échange contre des actions de New Look seront comptabilisées au quatrième trimestre, y compris un montant équivalent à des dividendes 75 000 \$ versés aux porteurs de reçus de souscription.

Les dividendes réinvestis en actions selon le nouveau régime de réinvestissement de dividendes ont représenté un encaissement de 320 000 \$ au début du troisième trimestre de 2014.

Les dividendes déclarés pour chaque trimestre de 2013 et de 2014 ont été de 0,15 \$ par action. Les dividendes totalisant 1 912 000 \$ payables aux actionnaires inscrits en date du 23 septembre 2014 ont été versés le 30 septembre, soit après la date du bilan, à même l'encaisse.

Au cours des années précédentes, New Look a fait certains prêts à des sociétés détenues par des cadres supérieurs pour l'achat d'actions de New Look. Un montant de 120 000 \$ a été remboursé sur ces prêts antérieurement dans l'exercice.

Les incitatifs à la location sont des montants reçus des propriétaires afin d'indemniser partiellement le coût des améliorations locatives. Ils représentent 40 000 \$ au troisième trimestre et 184 000 \$ pour la période de 39 semaines terminée le 27 septembre 2014.

La rubrique *Frais financiers* commente les montants payés en intérêts et autres frais financiers.

Facilités de crédit

Au 27 septembre 2014, les principaux éléments des facilités de crédit conclues avec un syndicat bancaire et mis en place en novembre 2013 sont les suivants :

- Une facilité de crédit renouvelable de 10 millions \$ pour financer les activités quotidiennes.

- Une facilité de « crédit à terme pour acquisitions », d'un solde de 42 750 000 \$, pour financer l'acquisition des actifs de Vogue Optical inc. Le remboursement annuel requis représente 4 500 000 \$ pour 2014 à 2016, tout solde étant remboursable en 2017.
- La facilité de crédit à terme pour acquisitions inclut des clauses restrictives et des termes de remboursement décrits à la note 15 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 28 décembre 2013.

Dans le cadre de l'acquisition des actifs liés à l'entreprise Greiche & Scaff, laquelle a été complétée le 14 octobre 2014, le syndicat bancaire a augmenté le crédit renouvelable à 13 millions \$ et accordé un prêt additionnel de 10 millions \$. Le nouveau solde de l'emprunt est amorti sur dix ans et vient en échéance en 2018. Les taux d'intérêt en vertu des facilités de crédit révisées sont calculés sur la même base qu'auparavant et les ratios financiers exigés sont au moins aussi favorables qu'auparavant. Plus d'information est disponible à la note 14.1 des états financiers consolidés intermédiaires résumés du troisième trimestre de 2014.

Facilités de crédit utilisées et disponibles

Au 27 septembre 2014, les facilités de crédit utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
Facilité renouvelable	
Crédit accordé	10 000
Montants utilisés au 27 septembre 2014	
Solde disponible au 27 septembre 2014	10 000
Facilité à terme pour acquisitions	
Crédit accordé	45 000
Montants utilisés au 27 septembre 2014	45 000
Solde disponible au 27 septembre 2014	Néant

Au 27 septembre 2014, la société avait également 4 045 000 \$ en trésorerie, dont une partie a servi à verser des dividendes totalisant 1 912 000 \$ le 30 septembre 2014. La société respectait toutes les conditions concernant les facilités de crédit.

Capacité de satisfaire les obligations

La direction détermine la capacité de New Look de satisfaire ses obligations, incluant le respect des ratios exigés en vertu des facilités de crédit, en analysant les flux de trésorerie antérieurs et prévus, l'utilisation de la facilité de crédit renouvelable, les engagements de dépenses en immobilisations de maintenance et de croissance, les remboursements prévus sur les emprunts, les impôts à payer et les dividendes en espèces à payer. Le tableau suivant résume les balises importantes, lesquelles se rapprochent des exigences des facilités de crédit telles que révisées après la date du bilan, en ce qui concerne la gestion du capital ainsi que la performance en résultant :

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	Balises	Sept 27, 2014	28 déc 2013
Dette nette ^(a) / BAIIA ajusté ^(b)	Maximum de 3,25 ^(c)	2,22	2,53
Dette nette ajustée ^(d) / BAIIL ^{(e)(f)}	Maximum de 5,00 ^(g)	3,83	4,34
Ratio de couverture des charges fixes ^{(h)(i)}	Minimum de 1,10 ⁽ⁱ⁾	1,54	1,28

- a) La dette nette fait référence au total de la dette à long terme, incluant la portion à court terme, les emprunts bancaires à court terme et les dividendes à payer, en sus de la trésorerie. Pour le calcul du ratio au 27 septembre 2014, la dette nette comprend un emprunt pro forma de 10 millions \$.
- b) Le calcul du BAIIA ajusté, illustré à la rubrique *BAIIA ajusté*, couvre une période de quatre trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- c) La balise pour le ratio maximal de la dette nette sur le BAIIA ajusté diminuera à 3,00 au quatrième trimestre de 2015 et à 2,50 au troisième trimestre de 2016.
- d) La dette nette ajustée correspond à la dette nette plus huit fois les frais de loyer des quatre derniers trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque cela est nécessaire.
- e) Le BAIIL, défini comme étant le BAIIA plus les frais de loyer, couvre une période de quatre trimestres.
- f) La balise pour le ratio maximal de la dette nette ajusté sur le BAIIL diminuera à 4,50 au troisième trimestre de 2015 et à 4,00 au troisième trimestre de 2016.
- g) Le ratio de couverture des frais fixes est défini, pour une période de quatre trimestres, comme étant le rapport entre (i) le BAIIA ajusté moins les dépenses en immobilisations de maintenance, les impôts exigibles, et les dividendes versés en espèces, et (ii) les frais fixes. Aux fins de ce calcul, les frais fixes sont composés des remboursements planifiés sur la dette et des intérêts payés durant la période.
- h) La balise pour le ratio minimal de couverture des frais fixes augmentera à 1,15 au quatrième trimestre de 2015.
- i) Le ratio de dette nette ajustée / BAIIL et le ratio de couverture des frais fixes représentent de nouvelles balises introduites en 2013.

Les liquidités provenant de l'exploitation et les facilités de crédit sont jugées suffisantes pour satisfaire les besoins d'exploitation et couvrir les dépenses en immobilisations de maintenance, les dépenses en immobilisations liées à l'expansion, le remboursement de la dette à long terme, de même que les dividendes déclarés.

DIVIDENDES

Des dividendes représentant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A ont été déclarés dans chacun des trois premiers trimestres de 2014 et 2013. Le 5 novembre 2014, New Look a aussi déclaré des dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payables le 30 décembre 2014 aux actionnaires inscrits au 22 décembre 2014. À l'exception de petits montants, les dividendes déclarés ont été désignés comme « dividendes déterminés » c'est-à-dire des dividendes donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividendes plus élevé. L'information sur le statut fiscal des dividendes est disponible sur le site www.newlook.ca, dans la section Investisseurs.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont rendus disponibles au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende soit déclaré à l'avenir, New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005.

Régime de réinvestissement de dividendes

En mars 2014, New Look a implanté un régime de réinvestissement de dividendes permettant aux actionnaires de réinvestir, s'ils le choisissent, leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de New Look sans paiement de commissions ni frais de service ou de courtage. Jusqu'à nouvel avis, les actions sont émises sur le capital autorisé à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende. Ce choix était disponible pour la première fois à l'égard du dividende payable le 30 juin 2014. À cette date, un montant de 320 000 \$ a été réinvesti dans 15 539 actions ordinaires de catégorie A (20,85 \$ par action). Le 30 septembre 2014, un montant supplémentaire de 251 000 \$ a été réinvesti dans 12 337 actions ordinaires de catégorie A (20,33 \$ par action). Plus de détails sont fournis à la note 11.2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés du troisième trimestre de 2014. Le texte complet du régime est aussi disponible sur les sites Web www.newlook.ca et www.sedar.com.

ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

Au 31 octobre 2014, New Look avait 13 257 205 actions ordinaires de catégorie A en circulation. Ce nombre inclut les 500 000 actions émises le 14 octobre en échange du même nombre de reçus de souscription émis en août dernier ainsi que les 12 337 actions émises à titre de dividendes réinvestis le 30 septembre 2014. Ce sont les seules actions comportant un droit de vote à l'assemblée des actionnaires et donnant droit à un dividende.

Pour la période cumulative terminée le 27 septembre 2014, New Look a émis 91 498 actions à la suite d'exercice d'options et 597 actions en paiement de services.

Au 31 octobre 2014, il y avait 758 669 options en cours pour l'achat du même nombre d'actions de New Look à un prix d'exercice moyen de 10,99 \$. Le prix d'exercice reflète la valeur au marché au cours des cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution. Toutes les options en circulation ont un terme de cinq ans après leur date d'attribution. Au 31 octobre 2014, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options était de 1 105 722.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Les objectifs et méthodes relatifs à la gestion des risques des instruments financiers sont décrits à la note 25 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 28 décembre 2013. D'autres facteurs de risque liés à l'exploitation, l'acquisition de Sonomax et les actions de New Look sont décrits dans la *Notice annuelle* datée du 19 mars 2014 disponible sur SEDAR à www.sedar.com ainsi que sur le site Internet de New Look www.newlook.ca. La direction croit que la situation économique et celle de l'industrie n'ont pas changé de manière significative depuis cette date.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI)(tel que défini dans le Règlement 52-109) pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société est communiquée à la direction, y compris le chef de la direction financière et le président, et que l'information requise par la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée et présentée dans les délais prescrits. La direction est également responsable de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)(tel que défini dans le Règlement 52-109) relative à New Look pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication, conformément aux IFRS.

L'évaluation par la direction de l'efficacité des CPCI et du CIIF faite dans le rapport de gestion pour 2013 a exclu les contrôles, politiques et procédures de Vogue Optical Group inc., la nouvelle filiale qui a fait l'acquisition des actifs et de l'entreprise de Vogue Optical inc. le 2 décembre 2013. La conception des CPCI et du CIIF liés aux activités de la filiale est maintenant complétée et la direction s'en déclare satisfaite. L'évaluation de l'efficacité des CPCI et CIIF suit son cours. La direction a évalué qu'au trimestre commencé le 29 juin 2014 et terminé le 27 septembre 2014, il n'y a pas eu de modification ayant eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence sur les CIIF de la société

PERSPECTIVES

La direction croit que l'acquisition de Greiche & Scaff, survenue dix mois après celle de Vogue, renforce d'autant la position de New Look en tant que leader dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada. Nos priorités actuelles ainsi que nos plans de développement comprennent les objectifs suivants :

- Protéger et continuer de tirer parti des trois bannières principales, New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff qui ont une solide réputation dans leurs marchés respectifs;
- Optimiser la performance financière et les flux de trésorerie consolidés de New Look en captant les synergies des trois groupes d'exploitation;
- Continuer l'exploration d'autres acquisitions au Québec, dans les Provinces Maritimes et partout au Canada;
- Continuer l'expansion de nos réseaux New Look, Vogue et Greiche & Scaff dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de nouveaux magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;

- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette;
- Renforcer notre position dans le marché par l'expansion et la modernisation continue de nos laboratoires pour les conserver à la fine pointe de la technologie, de même que par un marketing dynamique, la disponibilité d'optométristes et du personnel bien formé;
- Continuer d'accroître l'efficacité de l'exploitation en déployant le nouveau système point-de-vente à travers tout le réseau et le système de gestion intégré dans les entreprises nouvellement acquises;
- Continuer d'améliorer notre plateforme Web pour la prise de rendez-vous d'examen de la vue et pour les commandes de verres de contact ainsi que l'information fournie au public par notre vitrine Web et notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

Certaines grandes chaînes internationales spécialisées dans les produits d'optique ont réussi à élargir la gamme de produits et services offerts dans leur réseau de magasins d'optique en introduisant des produits et services de protection auditive et d'écoute. À la suite de l'acquisition de certains droits et actifs liés à la distribution de produits et services de protection auditive en 2010 dans le cadre de la réorganisation avec Sonomax, New Look a lancé certains projets en magasin liés à ces produits et services. Présentement, la société a deux magasins impliqués dans ce domaine et New Look a l'intention de pousser plus loin ces projets en 2014 et dans les années à venir à travers tout le réseau.

Dans l'ensemble, les dépenses en immobilisations encourues en 2014 excèdent 20 millions \$, comprenant l'acquisition de Greiche & Scaff, l'ouverture d'un nouveau magasin au premier trimestre, l'acquisition de deux nouveaux magasins prévue pour le quatrième trimestre, la rénovation de magasins existants, l'implantation du nouveau système point-de-vente dans les magasins et l'ajout continu d'équipement optique dans les magasins.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport contient des énoncés prospectifs, lesquels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ou les faits réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus. Bien que la direction croie que les prévisions présentées dans ce rapport sont raisonnables, il n'y a aucune certitude qu'elles soient exactes.

5 novembre 2014

États financiers consolidés
intermédiaires résumés

2014

Troisième trimestre terminé
le 27 septembre 2014

NEWLOOK
lunetterie eyewear



États consolidés du bénéfice net et du résultat global

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013
Non audités - En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	32 504	21 110	99 436	65 375
Matériaux utilisés, nets des variations des stocks	6 835	4 811	20 940	14 431
Rémunération du personnel (note 4.1)	10 862	6 518	33 212	20 030
Autres frais d'exploitation (note 4.2)	9 443	6 743	27 441	19 837
Bénéfice avant amortissement et frais financiers	5 364	3 038	17 843	11 077
Amortissement (note 4.3)	2 164	1 326	6 475	3 540
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts (note 3)	901	121	3 073	304
Bénéfice avant impôts	2 299	1 591	8 295	7 233
Impôts (note 10)				
Exigibles	195	29	491	29
Différés	439	435	1 998	2 041
Total des impôts	634	464	2 489	2 070
Bénéfice net et résultat global	1 665	1 127	5 806	5 163
Bénéfice net et résultat global attribués aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	15	16	55	35
Actionnaires de New Look	1 650	1 111	5 751	5 128
	1 665	1 127	5 806	5 163
Voir la note 4 pour plus d'information sur les résultats consolidés				
Bénéfice net par action (note 5)				
De base	0,13	0,11	0,45	0,49
Dilué	0,13	0,10	0,44	0,49

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013
Non audités - En milliers de dollars canadiens

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice avant impôts	2 299	1 591	8 295	7 233
Éléments hors caisse :				
Amortissement	2 164	1 326	6 475	3 540
Amortissement des incitatifs à la location reportés et variation des loyers reportés	(109)	(79)	(451)	(235)
Rémunération à base d'actions	68	34	357	140
Autres charges (revenus) hors caisse	5		(10)	
Frais financiers (note 3)	916	134	3 127	332
Impôts recouvrés (payés)	(22)	2	(11)	2
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation nette du fonds de roulement	5 321	3 008	17 782	11 012
Variation nette du fonds de roulement (note 6)	(101)	(593)	708	469
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 220	2 415	18 490	11 481
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Regroupement d'entreprises				(5 300)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(793)	(1 390)	(3 166)	(3 340)
Versements sur des soldes de prix d'achat	(166)		(423)	(392)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(18)	(119)	(183)	(583)
Encaissement d'une avance (prêt)	20		30	(800)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(957)	(1 509)	(3 742)	(10 415)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation de l'emprunt bancaire	(225)	580	(3 649)	580
Variation des avances et acceptations bancaires en vertu d'un crédit renouvelable		(1 000)		3 000
Remboursement d'emprunts à long terme	(1 143)	(49)	(2 268)	(180)
Émission d'actions à la suite de l'exercice d'options (note 12)	371		657	28
Dividendes réinvestis en actions (note 11.2)	320		320	
Dividendes payés (note 11.1)		(1 569)	(3 830)	(4 690)
Incitatifs à la location	40		184	
Encaissement de prêts pour l'achat d'actions (note 13)			120	
Intérêts payés	(897)	(102)	(2 591)	(258)
Autres frais financiers payés	47	(21)	11	(51)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 487)	(2 161)	(11 046)	(1 571)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	2 776	(1 255)	3 702	(505)
Trésorerie au début	1 269	2 284	343	1 534
Trésorerie à la fin	4 045	1 029	4 045	1 029

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Non audités - En milliers de dollars canadiens

	27 sept. 2014	28 déc. 2013 (Révisé - note 7)
	\$	\$
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Trésorerie	4 045	343
Débiteurs	2 399	2 914
Crédits d'impôts à recevoir	64	118
Stocks	11 498	10 315
Frais payés d'avance	842	692
Total des actifs à court terme	18 848	14 382
Prêts et avances	1 190	1 197
Immobilisations corporelles	34 359	35 527
Goodwill	47 832	47 832
Autres actifs incorporels	33 714	35 643
Total des actifs	135 943	134 581
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Emprunt bancaire		3 649
Créditeurs, frais courus et provisions	17 636	16 020
Impôts à payer	426	
Dividendes à payer	1 912	
Versements sur la dette à long terme	4 867	4 708
Total des passifs à court terme	24 841	24 377
Dette à long terme (note 8)	52 116	54 609
Swap de taux d'intérêt (note 9)	228	
Incitatifs à la location, crédits d'impôts à l'investissement et loyers reportés	1 940	2 306
Passifs d'impôts différés	4 426	2 428
Total des passifs	83 551	83 720
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires de catégorie A	50 182	49 012
Surplus d'apport	944	647
Bénéfices non répartis	561	521
Capitaux propres des actionnaires de New Look	51 687	50 180
Participations ne donnant pas le contrôle	705	681
Total des capitaux propres	52 392	50 861
Total des passifs et capitaux propres	135 943	134 581

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013
Non audités - En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions

	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Capitaux propres des actionnaires	Parts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	Nombre	\$					
Solde précédemment établi au 28 décembre 2013	12 637 414	49 012	647	730	50 389	681	51 070
Ajustement lié à la répartition révisée du prix d'achat des actifs nets de Vogue Optical Inc., acquis en 2013 (note 7)				(209)	(209)		(209)
Solde révisé au 28 décembre 2013	12 637 414	49 012	647	521	50 180	681	50 861
Bénéfice net				5 751	5 751	55	5 806
	12 637 414	49 012	647	6 272	55 931	736	56 667
Rémunération à base d'actions			357		357		357
Actions émises à la suite de l'exercice d'options (note 12)	91 498						
Payées en espèces		657			657		657
Virement du surplus d'apport		60	(60)				
Actions émises en contrepartie de services	597	13			13		13
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes (note 11.2)	15 359	320			320		320
Dividendes déclarés (note 11)				(5 711)	(5 711)	(31)	(5 742)
Encaissement de prêts pour achat d'actions (note 13)		120			120		120
Transactions avec les actionnaires	107 454	1 170	297	(5 711)	(4 244)	(31)	(4 275)
Solde au 27 septembre 2014	12 744 868	50 182	944	561	51 687	705	52 392

	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Capitaux propres des actionnaires	Parts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	Nombre	\$					
Solde au 30 décembre 2012	10 399 032	24 908	549	867	26 324	74	26 398
Bénéfice net				5 128	5 128	35	5 163
	10 399 032	24 908	549	5 995	31 452	109	31 561
Rémunération à base d'actions			140		140		140
Actions émises à la suite de l'exercice d'options	30 711						
Payées en espèces		28			28		28
Virement du surplus d'apport		56	(56)				
Actions émises à la suite d'un regroupement d'entreprises	31 746	300			300		300
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A				(4 690)	(4 690)		(4 690)
Transactions avec les actionnaires	62 457	384	84	(4 690)	(4 222)		(4 222)
Part ne donnant pas le contrôle pour une filiale acquise						459	459
Solde au 28 septembre 2013	10 461 489	25 292	633	1 305	27 230	568	27 798

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013
Non auditées - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Lunetterie New Look inc. (« New Look »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur de l'optique. Le siège social de New Look est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada. Les actions de New Look (BCI) sont cotées à la Bourse de Toronto.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Conformité aux normes comptables internationales (IFRS)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ne comprennent pas toute l'information exigée par les IFRS pour des états financiers annuels et devraient être lus à la lumière des états financiers consolidés auditées pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration le 5 novembre 2014.

Toute référence à la « société » comprend New Look, ses filiales et certaines entités sur lesquelles New Look a le droit à des rendements variables sans en détenir d'actions. La principale filiale de New Look est Vogue Optical Group inc.

2.2 Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux méthodes comptables adoptées lors des derniers états financiers de l'exercice terminé le 28 décembre 2013.

2.3 Fin d'exercice et périodes comptables intermédiaires

La fin d'exercice de New Look est le dernier samedi de décembre et ses périodes comptables intermédiaires se terminent le dernier samedi de mars, juin et septembre. Chaque période intermédiaire en 2014 et en 2013 compte 13 semaines.

3. FRAIS FINANCIERS, NETS DES REVENUS D'INTÉRÊTS

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	878	98	2 475	266
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres intérêts	27	15	148	
	905	113	2 623	266
Amortissement des frais différés liés à l'émission de dette	92		287	15
Variation de la juste valeur d'un swap de taux d'intérêt	(34)		228	
Autres frais financiers (ajustement)	(47)	21	(11)	51
Frais financiers	916	134	3 127	332
Revenus d'intérêts	15	13	54	28
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	901	121	3 073	304

4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
4.1 Rémunération du personnel				
Salaires et charges sociales	10 794	6 484	32 855	19 890
Rémunération à base d'actions	68	34	357	140
	10 862	6 518	33 212	20 030
4.2 Montants inclus dans les autres dépenses d'exploitation				
Frais connexes à des acquisitions d'entreprises	814	70	1 314	159
4.3 Amortissements				
Amortissement des immobilisations corporelles, net de l'amortissement des crédits d'impôts reportés pour investissement	1 462	929	4 325	2 693
Amortissement des autres actifs incorporels	702	397	2 150	847
Amortissements	2 164	1 326	6 475	3 540

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires de New Look	1 650 \$	1 111 \$	5 751 \$	5 128 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	12 724 904	10 419 428	12 685 030	10 406 407
Effet dilutif des options	383 309	165 595	361 963	117 019
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	13 108 213	10 585 023	13 046 993	10 523 426
Bénéfice net par action				
De base	0,13 \$	0,11 \$	0,45 \$	0,49 \$
Dilué	0,13 \$	0,10 \$	0,44 \$	0,49 \$

6. INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les entrées (sorties) de trésorerie découlant de la variation des éléments du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	13 semaines		39 semaines	
	27 sept. 2014	28 sept. 2013	27 sept. 2014	28 sept. 2013
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	(167)	(236)	425	(385)
Crédits d'impôt				158
Stocks	(893)	(353)	(1 183)	(954)
Frais payés d'avance	(179)	54	(150)	(157)
Créditeurs, frais courus et provisions	1 138	(58)	1 616	1 807
Entrées (sorties) de trésorerie	(101)	(593)	708	469

7. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Répartition révisée du prix d'achat des actifs nets de Vogue Optical inc. acquis en 2013

La répartition du prix d'achat d'actifs nets acquis de Vogue Optical inc. le 2 décembre 2013 et présentée aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013 était et demeure sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles. Des révisions ultérieures des composantes du fonds de roulement acquis, des passifs pris en charge et des passifs d'impôts différés ont mené au changement de la répartition du prix d'achat suivant :

Valeurs comptables des actifs identifiables nets	Révisées	Initiales
	\$	\$
Actifs à court terme	2 631	2 229
Passif à court terme	(4 279)	(4 237)
Prêts et avances	178	178
Immobilisations corporelles	10 252	10 252
Actifs incorporels	28 093	28 093
Dette à long terme	(67)	
Passifs d'impôts différés	(1 401)	(1 151)
Actifs nets identifiables	35 407	35 364
Goodwill	38 072	38 039
Total des actifs nets acquis	73 479	73 403
Paieement en trésorerie	74 000	74 000
Ajustement de prix à recouvrer	(521)	(597)
Contrepartie nette	73 479	73 403

À la suite de la révision de la répartition du prix d'achat, le goodwill et les bénéfices non répartis au 28 décembre 2013 ont été révisés comme suit :

Goodwill	\$
Solde précédemment établi au 28 décembre 2013	47 799
Impact net de la répartition révisée du prix d'achat	33
Solde révisé au 28 décembre 2013	47 832

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

Bénéfices non répartis	\$
Solde précédemment établi au 28 décembre 2013	730
Coût additionnel des marchandises vendues résultant de la répartition révisée du prix d'achat	294
Impôts s'y rattachant	(85)
Diminution du bénéfice net	209
Solde révisé au 28 décembre 2013	521

Le bénéfice net par action pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013 a été modifié comme suit :

Bénéfice net par action	Révisé	Initial
	\$	\$
De base	0,59	0,61
Dilué	0,58	0,60

8. DETTE À LONG TERME

	27 sept. 2014	28 déc. 2013
	\$	\$
Acceptations bancaires à même le crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 4,38 % (4,64 % au 28 décembre 2013) ^{(a)(b)}	42 700	45 000
Prêt à taux préférentiel provenant du crédit à terme pour acquisition, taux effectif de 5,25 % ^(b)	50	
Dettes subordonnées auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en 2018, taux nominal de 8 % ^(a)	15 000	15 000
Soldes de prix d'achat ne portant pas intérêt, assujettis à des conditions de performance, juste valeur initiale basée sur des taux d'escompte variant de 5 % à 8 %, paiements annuels moyens variant de 145 \$ à 380 \$, échéant à diverses dates entre 2014 et 2016	527	808
Autres	5	94
Frais différés liés à l'émission de dette ^(a)	(1 299)	(1 585)
	56 983	59 317
Versements exigibles à court terme	4 867	4 708
	52 116	54 609

a) Les frais de transactions concernant la facilité de crédit à terme pour acquisitions et la dette subordonnée sont inclus dans les frais différés présentés ci-dessus. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils représentent un ajout de 0,48 % par année pour ce qui est des emprunts faits à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions. Ils représentent un ajout de 1,23 % au taux nominal de 8 % sur la dette subordonnée.

b) En date du 27 septembre 2014, les versements annuels requis par la facilité de crédit à terme pour acquisitions représentaient 4 500 000 \$ pour les années 2014 à 2016, les soldes étant remboursables en 2017. Selon des conditions touchant les flux de trésorerie, New Look pourrait devoir rembourser des sommes plus élevées lorsqu'elles seront disponibles. Se référer à la note 14.1(b) pour les facilités de crédit révisées en date du 14 octobre 2014.

9. SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT

À la fin de 2013, New Look a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt échéant en 2017 pour convertir l'intérêt variable en intérêt fixe sur 50 % du solde d'emprunt à même le crédit à terme pour acquisitions. La variation de la juste valeur du contrat de swap est reflétée dans les frais financiers. Le contrat de swap est inscrit au bilan à la juste valeur.

10. IMPÔTS

En avril 2014, New Look a reçu une lettre des autorités fiscales faisant part de leur intention de contester certaines conséquences fiscales découlant de la conversion de New Look en société par actions en mars 2010. Plus spécifiquement, la lettre propose de refuser à New Look le droit d'utiliser certains attributs fiscaux, principalement des pertes d'exploitation, qui ont été reportées et utilisées dans les exercices financiers 2010 et suivants. La lettre de l'ARC est le début d'un processus administratif pouvant entraîner l'émission d'avis de nouvelle cotisation pour ces périodes. En octobre 2014, New Look a présenté des observations écrites aux autorités fiscales concernant sa position dans ce dossier et s'attend à entretenir d'autres discussions pendant le processus administratif.

Advenant l'émission d'avis de nouvelle cotisation, New Look aura le droit de s'y opposer et, si l'opposition est refusée, d'en appeler devant les tribunaux. Pour contester un avis de nouvelle cotisation, New Look devra avancer 50 % du montant des nouvelles cotisations. Il est présentement estimé que cela impliquerait des paiements, à titre d'impôts et d'intérêts, de 953 000 \$ pour 2010, 1 593 000 \$ pour 2011, 1 626 000 \$ pour 2012 et 1 364 000 \$ pour 2013. Un paiement supplémentaire de 290 000 \$ est projeté pour 2014, année où tous les attributs fiscaux contestés auront été utilisés.

New Look est confiante dans la justesse de la position prise dans ses déclarations de revenu et la défendra fermement lors du processus administratif et, au besoin, devant les tribunaux.

Si les autorités fiscales devaient gagner leur cause, New Look devra régler les soldes impayés et les intérêts additionnels courus.

11. DIVIDENDES

11.1 Dividendes déclarés

New Look a déclaré des dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A pour chacun des trois premiers trimestres de 2014 et ceux de 2013. Des dividendes de 31 000 \$ ont également été déclarés au détenteur d'une part sans contrôle dans la période de 39 semaines terminée le 27 septembre 2014.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

11.2 Régime de réinvestissement des dividendes

En mars 2014, New Look a adopté un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») débutant avec le versement du dividende de juin 2014. Le RRD permet aux actionnaires résidant au Canada de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de catégorie A de New Look sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Au choix de New Look, les actions acquises par le biais du RRD sont achetées sur le marché ou émises sur le capital-actions autorisé. Le prix d'achat pour l'actionnaire correspond à ce qui suit :

- Dans le cas d'un achat d'actions nouvellement émises, le cours pondéré pour les cinq jours de bourse précédant la date du versement du dividende auquel New Look pourra, à son appréciation, appliquer un escompte pouvant aller jusqu'à 5 %;
- Dans le cas d'un achat sur le marché, le prix réel moyen (compte non tenu des frais de courtage, des honoraires et des frais d'opérations) payé pendant les cinq jours ouvrables suivant la date de versement du dividende.

New Look émet actuellement de nouvelles actions avec un escompte de 5%.

Au cours de la période cumulative terminée le 27 septembre 2014, les actions ordinaires de catégorie A émises par le biais du RRD représentent 15 359 actions ayant une valeur comptable de 20,85 \$ pour un total de 320 000 \$. Se référer à la note 14.4 pour les actions émises par le biais du RRD après la période intermédiaire.

La Bourse de Toronto a approuvé le RRD et a réservé 200 000 actions ordinaires de catégorie A à cet effet.

12. RÉGIME D'OPTIONS

La variation du nombre d'options en cours a été comme suit :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Nombre d'options		
En cours au 28 décembre 2013	654 167	8,47
Attribuées	196 000	17,62
Exercées	(91 498)	7,19
En cours au 27 septembre 2014	758 669	10,99

Les recettes découlant de l'exercice d'options au cours du trimestre sont de 371 000 \$ (657 000 \$ dans la période cumulative).

La juste valeur des options attribuées est estimée selon un modèle Black-Scholes. Comme les options ont été attribuées en deux étapes au cours des deux premiers trimestres, le tableau suivant reflète les valeurs pondérées des hypothèses utilisées:

Prix d'exercice	17,62 \$
Durée prévue (années)	4
Volatilité prévue	24%
Taux d'intérêt sans risque	1,6%
Dividendes annuels prévus	0,60 \$

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2014 est estimée à 2,55 \$ par option.

Pour les options exercées en 2014, le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice était 18,97 \$.

13. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Certains prêts faits à une entité liée à un cadre supérieur pour l'achat d'actions de New Look ont antérieurement été traités comme des attributions d'options et déduits du capital-actions. Un remboursement de 120 000 \$ fait au deuxième trimestre de 2014 a conséquemment été traité comme une augmentation du capital-actions. Le solde des prêts à recevoir déduits du capital-actions est de 251 000 \$ au 27 septembre 2014.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013
Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

14.1 Acquisition de l'entreprise Greiche et Scaff et financement connexe

Le 4 octobre 2014, New Look a fait l'acquisition de certains actifs d'Optique Directe inc., faisant affaires sous la bannière Greiche & Scaff au Québec. Les actifs acquis comprennent 49 magasins détenus en propre au Québec et un laboratoire intégré de fabrication de lentilles situé à Montréal. L'acquisition a pour but de renforcer la position de New Look dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada.

Le prix d'achat des actifs est de 17 750 000 \$, sujet à des ajustements habituels, payés en espèces à la clôture plus des passifs pris en charge estimés à 500 000 \$. Les actifs comprennent des immobilisations corporelles, un fonds de roulement, des actifs incorporels et du goodwill. Ce dernier est attribué à la main d'œuvre, la présence continue d'optométristes dans les magasins, l'expertise et les synergies provenant de la combinaison de certaines activités de l'entreprise acquise avec celles de New Look. À ce jour, la répartition du prix d'achat n'a pas été complétée. Les frais liés à l'acquisition de 1 314 000 \$ ont été inclus dans les autres frais d'exploitation.

New Look a financé l'acquisition par un emprunt additionnel de 10 000 000 \$ sur la facilité de crédit à terme pour acquisitions, telle que révisée, et par l'émission d'actions ordinaires de catégorie A pour 10 000 000 \$. Les recettes et déboursés comptabilisés après la date du bilan et liés au financement se résument comme suit :

	\$
Emprunt additionnel sur la facilité de crédit à terme pour acquisitions ^{(a)(b)(c)}	10 000
Frais estimatifs s'y rapportant	(155)
Produit net estimatif de l'emprunt	9 845
<hr/>	
Émission de 500 000 actions ordinaires de catégorie A à 20 \$ chacune ^(d)	10 000
Frais estimatifs s'y rapportant	(877)
Paiement équivalant à des dividendes ^(e)	(75)
Produit net estimatif de l'émission d'actions	9 048

(a) Le solde de la facilité de crédit à terme pour acquisitions, lequel correspond au solde d'emprunt réel, est passé de 42 750 000 \$ à 52 750 000 \$.

(b) Les versements requis révisés en vertu de la facilité de crédit à terme pour acquisitions représentent 3 569 000 \$ pour 2014 et 5 275 000 \$ par année de 2015 à 2017, tout solde étant remboursable en 2018. Selon des conditions touchant les flux de trésorerie, New Look pourrait devoir rembourser des sommes plus élevées.

(c) Les taux d'intérêts en vertu des facilités de crédit révisés sont calculés sur la même base qu'auparavant.

(d) Les actions ont été émises le 14 octobre 2014 en échange des reçus de souscription émis en août dernier dans le cadre d'un placement privé par acquisition ferme dont le produit a été entiercé jusqu'à la clôture de l'acquisition. Aucun montant relativement aux reçus de souscription n'était comptabilisé en date du 27 septembre 2014.

(e) Les porteurs de reçus de souscription ont reçu le 14 octobre 2014, pour chacun de ces reçus, un paiement en espèces équivalant aux dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A déclarés payables le 30 septembre 2014. Aucun passif n'a été enregistré à cet égard au troisième trimestre de 2014.

Dans le cadre de l'acquisition, la facilité de crédit renouvelable, dont le but est de financer le fonds de roulement, a été augmentée de 10 000 000 \$ à 13 000 000 \$.

Pour les périodes terminées le 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013

Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

14.2 Autre acquisition d'entreprise

Le 6 octobre 2014, New Look a fait l'acquisition d'actifs liés à une pratique d'optique au Québec, laquelle sera exploitée sous la bannière New Look. L'acquisition a pour but de renforcer la position de New Look dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada. Le prix d'achat des actifs est de 800 000 \$, sujet à des ajustements habituels, payable comme suit : 450 000 \$ au comptant à la clôture et le solde, sujet à des conditions de performance, payable sur les trois prochaines années sans intérêt. Les actifs acquis comprennent des stocks, de l'équipement, des actifs incorporels et du goodwill. Ce dernier est attribuable à la main-d'œuvre, l'expertise et les synergies provenant de la combinaison des activités avec celles de New Look. A ce jour, la répartition du prix d'achat n'a pas été complétée.

14.3 Dividendes

Le 5 novembre 2014, la société a déclaré des dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits le 22 décembre 2014. Le montant approximatif total prévu pour ces dividendes est de 2 000 000 \$. Les dividendes sont payables le 31 décembre 2014 et aucun passif n'a été enregistré à son égard dans les états financiers du troisième trimestre de 2014.

14.4 Actions émises dans le cadre du RRD

Le 30 septembre 2014, New Look a émis 12 337 actions ordinaires de catégorie A à un prix de 20,33 \$ par action, pour un total de 251 000 \$, dans le cadre du RRD décrit à la note 11.2. Cette émission sera comptabilisée au quatrième trimestre de 2014. Suite à cette émission, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto aux fins du RDD est de 173 304.

Conseil d'administration Lunetterie New Look inc.

W. John Bennett
Président du conseil
Lunetterie New Look inc.

Antoine Amiel
Vice-président du conseil
Lunetterie New Look inc.

Richard Cherney
Secrétaire
Lunetterie New Look inc.
Associé directeur
Davies Ward Phillips & Vineberg

M. William Cleman
Consultant entreprise de gestion
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg
Président et chef de la direction
Schroders and Associates Canada Inc.

William R. Ferguson
Président
Eric T. Webster Foundation

Martial Gagné
Président
Lunetterie New Look inc.

C. Emmett Pearson
Administrateur
Lunetterie New Look inc.

Haute direction Lunetterie New Look inc.

Martial Gagné
Président
Lunetterie New Look inc.

Antoine Amiel
Vice-Président du conseil
Lunetterie New Look inc.

Jean-Luc Deschamps
Premier vice-président et
chef de la direction financière
Lunetterie New Look inc.

Claire Boulanger
Vice-présidente
Immobilier et Développement
Lunetterie New Look inc.

Marie-Josée Mercier
Vice-présidente
Ventes et Opérations
Lunetterie New Look inc.

Mario Pageau
Vice-président
Produits et services optiques
Lunetterie New Look inc.

France Reimnitz
Vice-présidente
Marketing et Mise en marché
Lunetterie New Look inc.

Caroline Rouleau
Vice-présidente
Services professionnels et Ressources humaines
Lunetterie New Look inc.

Haute direction Vogue Optical Group inc.

John MacLeod
Président
Vogue Optical Group Inc.

Juanita Leary
Vice-présidente
Opérations
Vogue Optical Group Inc.

Matthew Rust
Chef de la direction financière
Vogue Optical Group Inc.

Coordonnées

Siège social
1, Place Ville-Marie, bureau 3438
Montréal, (Québec), H3B 3N6
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Site Internet : www.newlook.ca

Renseignements
Lise Melanson
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Courriel : l.melanson@benvest.com



NEWLOOK
lunetterie • eyewear

**Vogue
Optical**

POLITIQUE
DE 2e PAIRE
GRATUITE

RAPPORT TRIMESTRIEL 2014

Troisième trimestre terminé
le 27 septembre 2014

Au 31 octobre 2014, New Look avait 13 257 205 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. New Look est un chef de file dans les produits et services de l'optique dans l'est du Canada exploitant un réseau de 190 succursales principalement sous les bannières New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.